



RÈGLEMENTS

Concours Nouvelles Initiatives – Volet « Grand public »

La date limite pour la soumission des formulaires est le **5 Juin 2026 à 23h59**.

(English below)

Objectifs :

La subvention Nouvelles Initiatives « Grand public » offerte par le Centre SÈVE a pour objectif de favoriser le maillage entre les chercheurs ou chercheuses universitaires et le grand public (membres de la communauté, milieu scolaire, médias, OBNLs, organismes bénévoles ou communautaires, etc.), ainsi que de favoriser des arrimages entre les milieux scientifiques et les milieux de diffusion grand public.

Vous pouvez initier des projets scientifiques avec des nouvelles collaborations du public dans une perspective de promouvoir la science végétale et/ou développement durable. Par ailleurs, vous pouvez également faire une demande pour un projet de diffusion des connaissances scientifiques auprès du grand public en participant à des activités favorisant le rapprochement et la diffusion de la science auprès de la société (ex. relations médias, production de vidéo, activités grand public, production de contenu vulgarisé pour les grands médias, le Web et les réseaux sociaux).

Le Centre SÈVE alloue au programme Nouvelles Initiatives « Grand public » un budget de 2000\$ par année financière (1^{er} avril au 31 mars).

Un même chercheur ou une même chercheuse ne pourra se voir accorder plus de deux subventions à titre de personne demanderesse principale sur une période de 6 ans et plus d'une subvention à titre de personne demanderesse principale pour un même concours.

Cette subvention est aussi ouverte aux personnes étudiantes qui désirent mettre en place un projet grand public.

L'ouverture du concours est annoncée par courriel et sur notre site internet.



Spécificités du concours Nouvelles Initiatives « Grand public »

- La demande est réservée aux chercheuses et chercheurs membres réguliers du Centre SÈVE ayant un poste régulier ou un membre étudiant qui est sous la supervision d'un chercheur ou d'une chercheuse du Centre SÈVE ayant un poste régulier. Les propositions de projet doivent impérativement impliquer la collaboration avec des individus ou organismes publics externes à l'institution du chercheur.
- Dans le cas d'une collaboration avec un organisme, il faut faire parvenir un résumé sur la mission et les objectifs de ce dernier.
- Les fonds du concours est transféré uniquement aux chercheuses ou chercheurs universitaires.

Dépenses admissibles :

Les fonds octroyés peuvent servir à défrayer :

- Les salaires d'un étudiant ou d'une étudiante pour passer un stage de courte durée
- Les coûts d'achat de fournitures, d'entretien et d'opération d'équipements du projet recherche proposé.
- Des frais de déplacement.
- Frais de diffusion des connaissances ou des résultats de recherche.

Modalités pour soumettre les demandes :

Les personnes intéressées à participer au concours sont invitées à contacter l'adjoint ou adjointe administrative du Centre SÈVE (centreseve.sciences@usherbrooke.ca) afin de recevoir le formulaire de demande.



Évaluation des demandes :

L'évaluation des demandes est faite par le Comité Aviseur local du Centre SÈVE, composé de personnes ayant des expertises variées et œuvrant dans les milieux universitaires, gouvernemental ou industriel. Il est donc très important et à votre avantage que la demande soit rédigée de manière à être compréhensible à l'ensemble des membres du Comité Aviseur.

L'évaluation de la proposition reposera sur les critères suivants :

- Description du projet (20 % de la pondération)
- Implication du public dans le projet (35 % de la pondération)
- Impact du projet pour le Centre SÈVE et le grand public (35 % de la pondération)
- Cadre budgétaire approprié (10 % de la pondération)

Le Comité Aviseur s'accorde le droit de ne pas octroyer de subventions faute de projet méritant.

Date de tombée et annonce des décisions :

La demande doit être envoyée au Centre SÈVE au plus tard le **5 juin 2026 à 23h59**. Le Centre SÈVE avisera le chercheur principal des résultats du concours vers la mi-été.

Responsabilité et engagement du demandeur principal :

Un rapport sur les résultats du projet et un état financier des dépenses doivent être fournis à la fin de l'année subventionnée.



New Initiatives Competition – "General Public"

The deadline for submitting forms is **June 5, 2026, at 11:59 PM.**

Objectives:

The New Initiatives "General Public" grant offered by the Centre SÈVE aims to promote networking between university researchers and the general public (community members, schools, media, NPOs, volunteer or community organizations, etc.), as well as to promote linkages between the scientific community and the general public.

Applicants are encouraged to initiate scientific projects with new collaborations with the public to promote plant sciences. Applicants can also propose projects aimed at disseminating scientific knowledge to the general public through outreach activities (e.g. media relations, video production, public activities, as well as the production of content for the mainstream media, the Web and social networks).

The Centre SÈVE has allocated a budget of \$1,000 per fiscal year (April 1st to March 31st) to this program.

A single researcher may not be awarded more than two grants as principal applicant in this category over a 6-year period, nor more than one grant as the principal applicant by competition.

This grant is also open to students who wish to implement a public engagement project.

The opening of the competition will be announced by email.



Specificities of the Program:

- The program is reserved for regular member researchers of the Centre SÈVE holding a regular academic position, or for student under the supervision of a regular member of the Centre SÈVE with a regular academic position. Project proposals must involve collaboration with an organization or members of the public external to the researcher's institution.
- In the case of a collaboration with an organization, a summary of the organization's mission and objectives must be provided.
- Funds will be transferred only to university researchers.

Eligible Expenses:

Awarded funds may be used to cover:

- Salaries for a student to complete a short-term internship.
- Costs of purchasing supplies, maintenance and operation of equipment for the proposed research project.
- Travel expenses.
- Costs of diffusing knowledge or research results.

Submission:

Interested individuals are invited to contact the administrative assistant (centreseve.sciences@usherbrooke.ca) at the Centre SÈVE to receive the application form.

Evaluation of Applications:

Applications will be evaluated by the Centre SÈVE Local Advisory Committee, consisting of individuals with diverse expertise and working in the academic, governmental, or industrial sectors. It is therefore important and to your advantage that the application be written in a way that is understandable to all members of the Advisory Committee.



Centre SÈVE

RECHERCHE EN SCIENCES DU VÉGÉTAL

Evaluation of proposals will be based on the following criteria:

- Public involvement in the project (35%)
- Description of the project (20%)
- Impact of the project on the Centre SÈVE and the general public (35%)
- Appropriate budgetary framework (10%)

The Advisory Committee reserves the right not to award grants if no project is deemed deserving.

Deadline and Announcement of Decisions:

The application must be sent to the Centre SÈVE no later than **June 5, 2026, at 11:59 PM**. The Centre SÈVE will notify the principal investigator of the results of the competition. Centre SÈVE will notify the principal investigator of the results by the middle of summer.

Responsibility and Commitment of the Principal Applicant:

A report on the results of the project and a financial statement of expenditures must be provided at the end of the funded year.